

agestra

Agir Ensemble pour
la Santé au Travail

PRÉPARATEUR EN PHARMACIE D'OFFICINE LES RISQUES PROFESSIONNELS



Focus métier

www.agestra.org

Repérer les risques

> Gestes et postures :

- contraintes articulaires et posturales lors du stockage et de la prise de médicaments ;
- position debout prolongée lors des phases d'accueil des clients, de conseils et de saisies ordinateur ;
- piétinements.

> Manutention manuelle :

- manutention de colis lors des livraisons ;
- manutention de matériel médical encombrant et/ou imposant (lève personne).

> Biologique, infectieux :

- prise en charge de personnes atteintes de pathologies contagieuses, infections saisonnières ;
- contamination lors de la réalisation de gestes de premiers secours ;
- désinfection de matériel de location (tire-laits, aérosols...).

> Chimique et allergique :

- manipulation de produits médicamenteux lors des préparations magistrales ;
- stockage de produits toxiques ou volatiles ;
- récupération de produits entamés ou périmés.

> Psychosociaux :

- prise en charge de personnes atteintes de pathologies graves ;
- horaires de forte ou faible affluence, gestion de la file d'attente ;
- exigence de la clientèle, difficultés de communication avec les personnes en souffrance ;
- contenu de travail : monotonie ;
- interruption des tâches de travail ;
- responsabilité lors de conseils, de la délivrance des médicaments ou de préparations magistrales ;
- risque de braquage d'espèces et/ou stupéfiants ;
- difficulté à lire les ordonnances.

> Physiques :

- manipulation de contenants en verre ;
- chute de plain-pied de par l'encombrement du passage
- utilisation potentielle de plaque chauffante.



Quelques conseils pour vous protéger

Généralités : porter une tenue de travail adaptée avec des chaussures fermées, à petits talons (2-3cm) et avec semelles antidérapantes.

Prévenir le risque lié aux gestes et postures et à la manutention manuelle :

- soulever en se rapprochant au maximum de l'élément à porter, dos droit, genoux légèrement fléchis ;
- éviter au maximum de porter à bout de bras ;
- mettre à disposition du matériel sécurisé pour atteindre les objets stockés en hauteur ;
- organiser ergonomiquement les postes de travail (hauteur des plans de travail, sièges assis-debout, agencement du stockage...) ;
- envisager la mise en place d'un automate pour la distribution des médicaments.

Prévenir les risques biologiques, infectieux, chimiques et allergiques :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou au gel hydro-alcoolique ;
- lors des préparations : porter gants en nitrile, blouse, masques, lunettes ;
- s'informer et appliquer les protocoles d'accident d'exposition au sang ou à un risque viral ;
- gérer les déchets d'activités de soins à risques infectieux.



Prévenir les risques psychosociaux :

- mettre à disposition des dispositifs d'alerte ou de dissuasion (caméra de surveillance)
- éviter les situations de travail isolé ;
- formation à l'accueil de public en difficulté ;
- formation à la gestion de l'agressivité.

Alertez votre employeur dans les 24h de tout accident survenu à l'occasion de votre travail.

agestra

Agir Ensemble pour
la Santé au Travail

**Votre médecin du travail se tient à votre
disposition pour de plus amples informations**

© AGESTRA - Janvier 2023
Mise en page : Service communication AGESTRA
Crédit photo : Adobe Stock

AGESTRA
1 rue de Courcelles
57070 METZ
03 87 63 36 15

**Retrouvez toutes nos fiches conseils
sur www.agestra.org**